

Fiche téléchargeable sur www.cegara.asso.fr

Tableaux OG

Bénéfices Agricoles

Cadre réservé aux adhérents sans conseil

Je soussigné(e),

atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.

Case à cocher

N° adhérent :

Nom :

Cabinet :

Date de début d'exercice N :

Date de fin d'exercice N :

Identification de l'éditeur et du logiciel

Nom de l'éditeur :

Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale :

Référence du logiciel (numéros de version et de révision) :

OGBA 00 - INFORMATIONS GENERALES

Je soussigné (e),

Identification du professionnel de la comptabilité

Dénomination :

N°SIRET :

Adresse :

déclare que la comptabilité de

Identification de l'entreprise adhérente

N° Adhérent :

N°SIRET :

Nom/Prénom ou raison sociale :

Date d'exercice :

Du

Au

Profession de l'adhérent

Profession :

adhérent du centre de gestion agréé

Identification du centre de gestion

N° Agrément :

3 - 02 - 330

Désignation :

CEGARA

Adresse :

2 allée Pierre Gilles de Gennes - 33650 MARTILLAC

est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. (A)

atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.

Case à cocher

La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le

A :

Nom du signataire :

(A) Les réponses possibles sont (1) pour « tenue » ou (2) pour « surveillée »

OGBA 02 - RENSEIGNEMENTS FISCAUX et TRANSFERT DE CHARGES

TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus values exonérées

Libellés	Montant total	Montant		
		transfert de charge (1)	neutralisé comptablement (2)	réintégré fiscalement (3)
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)	-			
Habitation	-			
dont taxe foncière	-			
Autres dépenses liées à l'habitation	-			
PRELEVEMENT EN NATURE				
Autoconsommation				
Marchandises	-			
Fournitures consommables et charges externes	-			
Si pas d'autoconsommation : raisons	-			
REMUNERATIONS				
Salaires	-			
dont indemnités journalières des salariés	-			
Charges Sociales sur salaires	-			
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant	-			
Rémunération du conjoint	-			
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	-			
Rémunération des associés non gérants	-			
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible	-			
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts emprunts MT, CT, ...	-			
AUTRES				
Amendes	-			
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un OGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)	-			
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme	-			
Divers (à préciser) _____	-			
(à préciser) _____	-			
TVA REVERVEE SUR CHARGES MIXTES				
Déductions fiscales			Montant déduit	
Plus-values				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quinquies				
- autres (préciser) _____				
(préciser) _____				
Plus-value court terme différée				
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8%				
DPA (Montants)				
DPA de l'exercice				
DPA utilisée dans l'exercice				
DPA réintégrée au terme des 7 ans				
Intérêt de retard sur DPA				
Avez-vous pensé à réintégrer les DPI et les DPA au terme des 5 et 7 ans ? (1) oui - (2) non				
DPI (Montants)				
DPI de l'exercice				
DPI utilisée dans l'exercice				
DPI réintégrée au terme des 5 ans				
Intérêt de retard sur DPI				
Autres déductions (préciser) _____				
fiscales (préciser) _____				

OGBA 03-TVA COLLECTEE

Renseignements généraux concernant la TVA

TVA sur les débits ou les encaissements

(1) Débits - (2) Encaissements - (3) Mixte

N° de compte	Données comptables	Total HT	Répartition des opérations taxables HT										Total TTC		
			Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Total Sans TVA	Dont exonéré	Dont export	Dont CEE		Dont suspension	
			20,0%	19,6%	10%	7,0%	5,5%	2,1%							
Produits – classe 70															
		0									0				0
		0									0				0
		0									0				0
		0									0				0
	2	0									0				0
		0									0				0
		0									0				0
	Total CA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits – autres classe 7 Autres opérations (+ et -)															
726	Autoconsommation	0									0				0
72	Production immobilisée	0									0				0
74	Indemnités et subventions d'exploitation	0									0				0
775	Cessions d'actif	0									0				0
6	Acquisitions intracommunautaires	0									0				0
		0									0				0
		0									0				0
CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE Compte de régularisation de début d'exercice (N-1)															
4181	+ clients factures à établir	0									0				0
4198	- avoirs à établir	0									0				0
4687	+ Produits à recevoir	0									0				0
487	- produits constatés d'avance	0									0				0
	+/- autres	0									0				0
Si TVA sur Encaissements, à la clôture TVA :															
410 à 4164	+ créances clients	0									0				0
		0									0				0
		0									0				0
419	- avances et acomptes clients	0									0				0
		0									0				0
		0									0				0
	+ effets escomptés non échus	0									0				0
	+/- autres	0									0				0
		0									0				0
	+ Factures émises après la clôture TVA	0									0				0
	Total Corrections début	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

N° de compte	Données comptables	Total HT	Répartition des opérations taxables HT											Total TTC	
			Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Total Sans TVA	Dont exonéré	Dont export	Dont CEE	Dont suspension		
			20,0%	19,6%	10%	7,0%	5,5%	2,1%							
CORRECTIONS FIN D'EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice (N)															
4181	- clients factures à établir	0								0					0
4198	+ avoirs à établir	0								0					0
4687	- Produits à recevoir	0								0					0
487	+ produits constatés d'avance	0								0					0
	+/- autres	0								0					0
Si TVA sur Encaissements, à la clôture TVA :															
410 à 4164	- créances clients	0								0					0
		0								0					0
		0								0					0
419	- avances et acomptes clients	0								0					0
		0								0					0
		0								0					0
	- effets escomptés non échus	0								0					0
	+/- autres	0								0					0
		0								0					0
	- Factures émises après la clôture TVA	0								0					0
	Total Corrections Fin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres corrections															
654-6714	- créances irrécouvrables	0								0					0
		0								0					0
		0								0					0
C	+/- régularisation (N-1) en base	0								0					
A	Base H.T. taxable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
B	Base HT déclarée	0								0					
D	Ecart en base (à justifier)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
E	TVA à régulariser	0	0	0	0	0	0	0	0						
4457	TVA collectée														
4455	TVA à décaisser														
44567	Crédit de TVA														
4458	TVA à régulariser														
Soldes des comptes TVA collectée calculés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart Comptes TVA et TVA calculés (doit être à 0)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Remarques :															
Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant															
Mois de la déclaration															
Montant															
TVA DEDUCTIBLE															
Renseignements généraux concernant la TVA															
Assujettissement : (1) Total - (2) Assujetti Partiel - (3) Non Assujetti										Si (2) : Coefficient de déduction (en %)					
Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable															

OGBA 04 - ZONES LIBRES

Libellé	Ligne d'affectation dans le bilan	Montant
Intérêts courus non échus		
Comptes courants associés Actif		
Comptes courants associés Passif		
Emprunts reçus LMT		
Remboursement des emprunts	Capital Frais financiers	
Subvention d'équipement reçues		
Amortissement des subventions		
Détail du poste rémunération dans le compte résultat (CDR)	Associés Salariés	
Compléments pour les réels simplifiés		
Prix de vente des immobilisations		
VNC des éléments d'actif cédés		
Acquisition d'immobilisations		
Dont immobilisation financières		
Compléments pour les dossiers envoyés pour la première fois au CEGARA		
Intérêts courus non échus N-1		
Comptes courants associés Actif N-1		
Comptes courants associés Passif N-1		
Rémunération des associés N-1		
Montant des cotisations sociales exploitant N-1		
Zones libres		
Libellé		Montant

**OGBA 05 - MODE DE FAIRE VALOIR - DUREE DE TRAVAIL DES SALARIES -
MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION - SAU**

MODE DE FAIRE VALOIR	
	En ha
Terres en propriétés inscrites au bilan	
Terres en propriétés non inscrites au bilan	
Option pour l'inscription dans le patrimoine privé en E/I (1) oui - (2) non	
Fermage (UW tableau 2151 ter N - HE tableau 2139 BN)	
Mise à disposition de terres par les associés de la société	
Métayage (UX tableau 2151 ter N - HF tableau 2139 BN)	
DUREE DE TRAVAIL DES SALARIES	
	En nombre d'heures
Permanents	
Temporaires	
Saisonniers	
Apprentis	
MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION	
	En ETP (1)
Chefs d'exploitation (exploitant/exploitante) en entreprise individuelle	
Associés exploitants	
Associés non exploitants	
Aides familiaux	
Effectif conjoint	
SURFACE AGRICOLE UTILE	
SAU (en ha avec 2 décimales)	

(1) Equivalent temps plein (indiquer 1 - 0,75 - 0,50 - 0,25 ou autre)

OGBA 08 - PREVENTION DES DIFFICULTES

ENTREPRISES DECELEES EN DIFFICULTE	Réponses
<p>Entreprise en difficulté : (1) oui - (2) non</p> <p>Si (1), compléter les informations ci-dessous</p>	
<p>Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser :</p> <p>Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs aux résultats, découvert bancaire chronique, autres motifs etc...)</p>	
<p>Existe-t-il un projet de : (1) cession d'entreprise - (2) transformation en société - (3) transmission – (4) cessation d'activité – (5) Procédure collective</p>	
<p>Ouverture d'une procédure collective : (1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire</p>	
<p>Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : (1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location</p>	